

au plan financier. A titre de comparaison, le produit des 1600 logements vendus au comptant s'est élevé à 306 millions de DA, représentant plus de 28% du produit total de la cession du logement social.

II-Évaluation des résultats du financement du logement social

Le traitement et l'analyse de l'information recueillie ont été effectués à travers les résultats des travaux d'enquête opérés par la Cour des comptes rapprochés avec les données collectées auprès des organismes concernés.

L'évaluation porte sur l'établissement du bilan des réalisations physiques et financières durant les six (06) exercices considérés, le recensement des contraintes de financement et de réalisation, ainsi que les perspectives de refonte du système du financement.

1-Bilan physique des réalisations de logement (1989-1994)

Le détail des données chiffrées sur les résultats des réalisations physiques et financières sont communiquées à la Cour par le ministère de l'habitat.

Bien qu'elles donnent un aperçu général sur tous les programmes de logement, seul le social, parfois en relation avec le promotionnel, fait l'objet d'une analyse et d'une confrontation avec l'information recensée au niveau du Trésor et de la CNEP.

Pour toute la période considérée (1989-1994), la production du logement a atteint pour les exercices 1992 et 1994 des taux significatifs aussi bien en termes de lancement que de réalisation. En 1992, il a été procédé au lancement de 38 342 logements tous types confondus sur les 39 585 prévus, soit un taux de 96,8%. En 1994, ces prévisions de lancement ont sensiblement augmenté à 73.782, mais le nombre de logements effectivement lancés n'a porté que sur 46 099 unités avec un taux relativement moins important par rapport à 1992, soit 62,5.

En terme de livraison, l'exercice 1992 a été également le plus productif, puisque le nombre de logements réceptionnés s'est élevé à 36 171 sur les 45 542 prévus soit près de 80%. En revanche, il n'a été recensé, en 1994, que 37 585 logements livrés sur les 63 705 prévus, soit un taux de 59%.

De tout ce bilan, le constat le plus important concerne le logement social dont les résultats de réalisation sont jugés très satisfaisants en 1992 au double plan du lancement et de la livraison, avec un taux commun de 98,8%. Alors qu'en ce qui concerne l'inscription de ce type de logement, ce sont plutôt les exercices 1993 et 1994 qui avaient connu des augmentations assez importantes estimées à 1636 logements neufs pour le premier exercice cité et 50 000 pour le second. Celles-ci s'expliquent par l'adoption de nouveaux programmes de réalisation de logements sociaux urbains accompagnée de mesures d'urgence.

Ces mesures ont concerné surtout l'exercice 1994 qui a vu :

l'inscription de 750 logements au titre du programme complémentaire spécial "Sud" au profit des trois (03) wilayas d'Adrar, Tamanrasset et Illizi avec une dotation de 250 logements chacune ;